

*Rectificatif en réaction à des propos qui me sont prêtés dans Le Parisien (supplément « Economie ») du lundi 24 avril 2006 sous le titre « Développer la transition entre études et emploi ».*

« Au Royaume-Uni comme en France, le chômage concerne la même proportion des jeunes de 15 à 24 ans, 8 % de la classe d'âge, ce qui correspond exactement à la moyenne de l'Union européenne (chiffres Eurostat de 2004). En revanche, le taux de chômage des jeunes Français (22 %) est très supérieur à celui des jeunes Britanniques (12 %) ou Danois (8 %). C'est que pour comparer la situation des jeunes européens, il faut tenir compte de la proportion de ceux qui sont actifs, en emploi ou en recherche d'emploi. Elle est faible en France (37 %) comparativement aux 63 % du Royaume-Uni et aux 68 % du Danemark, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la période de formation initiale se prolonge plus tard en France. En comparaison, la formation professionnelle des Britanniques s'effectue souvent après leur entrée dans la vie active. Et en Allemagne, la transition entre la fin des études secondaires et l'emploi passe très souvent par une période de formation en alternance. Par ailleurs, une forte majorité de jeunes Danois et plus de 40 % des jeunes Britanniques ont une véritable expérience de travail (au-delà des jobs d'été) avant la fin des études. C'est en France le cas de moins de 7 % des jeunes, où la séparation entre études et emploi est très forte.

La France doit améliorer la transition entre l'école et l'emploi, en particulier pour les nombreux jeunes (20 %) qui sortent de la formation initiale sans diplôme. Mais il ne suffit pas de dépenser 20 milliards d'euros pour subventionner des emplois non qualifiés ... qui sont de plus en plus occupés par des salariés qualifiés ! La seconde leçon européenne est l'indispensable amélioration de la situation générale de l'emploi parce que la situation des jeunes est toujours plus défavorable que celle de leurs aînés ... même lorsqu'ils sont en emploi. En France, les actifs de moins de 30 ans sont trois fois plus souvent en emploi temporaire que les 30-50 ans. Et l'âge moyen d'entrée des jeunes dans leur premier emploi est de 23 ans, sur des postes d'employés et d'ouvriers trois fois sur quatre, à temps partiel pour un quart d'entre eux. Et une fois sur deux, ce premier emploi dure moins de 10 mois.

En attendant, les contrats aidés ciblés sur les jeunes les plus en difficulté sont indispensables en France pour inciter les chefs d'entreprise à dépasser leurs réticences et à leur donner leur chance. C'est ce que l'on a compris en remplaçant un CPE trop général par des subventions concentrées sur les non qualifiés. ».

*Bernard Gomel, chargé de recherche CNRS au Centre d'études de l'emploi.*

*Texte transmis le 21 avril 2006 à la journaliste qui m'avait interrogé par téléphone la veille.*